



Conserver une maison après divorce

Par **Franck64520**, le **06/06/2008** à **01:23**

Bonjour,

Ma femme et moi sommes séparés depuis 6 mois et désirons divorcer "officiellement". Nous avons deux enfants et chacun, d'un commun accord, les a une semaine entière sur deux. nous avons acheté une maison il y a 5 ans. je voudrais la conserver. Que vais-je devoir verser à mon ex-femme, sachant également que depuis six mois, je suis seul à assumer le crédit. Peut-on estimer le coût de la mise en place de cette solution ?

Merci de votre aide.

Franck Garrot
64520 Guiche